



**PROCÈS-VERBAL  
ÉCOLE SAINT-LUC  
Assemblée Générale de parents  
8 septembre 2022 à 19h**

1. Ouverture de l'assemblée générale de parents à 19h.
2. Mot d'accueil monsieur Tafler, président du CÉ
3. Mot de bienvenue de madame Catherine Touchette, direction de l'école

Présentation des membres du personnel

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kristelle Ong Tone parent, et résolu :  
Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2021

Il est proposé par Alex Ligory Amirtha Nathar parent, et résolu :  
Que le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 9 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. Informations sur les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

La direction de l'école, Catherine Touchette, présente les diverses opportunités de la participation parentale à la vie de l'établissement.

7. Présentation du rapport annuel du CÉ  
La direction de l'école, Catherine Touchette, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

8. Élections
  - 8.1 Nomination du président d'élection

Il est proposé par Marie-Ève Paradis parent, et résolu :

Que la direction d'établissement, Catherine Touchette, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.



## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.2 Nomination du secrétaire d'élection

Il est proposé par Myriam Hachem parent, et résolu :

Que Séverine Monteil, parent, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ

Madame Touchette informe qu'il y a 4 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement :

3 postes de 2 ans

1 postes de 1 an

Attendu que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents du Conseil d'établissement pour une durée de ...

Il est proposé par Séverine Monteil parent, et résolu :

Que les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement pour une durée :

De 2 ans :

Katalin Dancsecs (mère de Jackson Ibrahim)

Anouk Azuelos (mère de Melody et Yoakim Azuelos)

Joshua Samuel Tafler (père de Michael Tafler)

De 1 an :

Alex Ligory Amirtha Nathar (père de Reywan Nathar)

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ (au moins 2)

Le président d'élection informe qu'il y a 2 postes vacants de substituts de représentant des parents réservés aux parents au sein du conseil d'établissement.

Attendu que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de parents au sein du conseil d'établissement pour une durée d'un an :



Il est proposé par Madame Séverine Monteil parent, et résolu :

Que les personnes suivantes soient élues comme membre substitut au conseil d'établissement pour une durée :

De 1 an :

Vanessa Pacitti (mère de Emma Nichols)

Kristelle Ong Tone (mère de George Durant)

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 8.5 Élection du délégué au Comité de parents

Le président d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au comité de parents du centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le conseil d'administration du CSS.

Attendu qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an.

Il est proposé par Séverine Monteil parent, et résolu :

Que la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an :

De 1 an : Alex Ligory Nathar

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents

Le président d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un délégué substitut au comité de parents du centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le conseil d'administration du CSS.

Attendu qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an.

Il est proposé par Séverine Monteil parent, et résolu :

Que la personne suivante soit élue comme déléguée substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an :

De 1 an :





ÉCOLE SAINT-LUC

Katalin Dancsecs

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)

Il est proposé par Myriam Hachem, parent, et résolu :

Que l'Organisme de participation de parents soit formé.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 10. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

Madame Touchette informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le mardi 27 septembre 2022 à 18h30 à l'école Saint-Luc.

#### 11. Levée de l'assemblée à 19h38

Il est proposé par Aziz-Raman Weiss, parent, et résolu :

Que l'assemblée soit levée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

